

## **ASSEMBLEE DE LA PAROISSE GENERALE (APG)**

### **PROCÈS-VERBAL 01/23**

**Mercredi, 28 juin 2023, 19.00 h**

**à la grande salle de la Maison Wyttenbach, Rosius 1, 2502 Bienne**

Présidence : Fritz Marthaler, Président de l'assemblée de la paroisse générale

Procès-verbal : Patricia Cavaco, Secrétaire centrale

Présentes : 39 personnes, dont 33 avec droit de vote

Excusés : Rahel Balmer, Kurt Bruggimann, Roland Eggli, Christoph Grupp, Silvano Keller,  
Marcel Laux

### **Ordre du jour**

1. Procès-verbal de la dernière assemblée du 14 décembre 2022, décision
2. Demandes de crédits additionnels pour la rénovation de l'immeuble Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne, décision
  - a. Demande d'un crédit supplémentaire pour couvrir l'augmentation des coûts due à l'inflation et à la TVA
  - b. Demande d'un crédit supplémentaire pour mettre à jour le câblage technique et l'équipement sonore de la grande salle de la maison St-Paul
  - c. Demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement des façades de l'église St-Paul et de son clocher
  - d. Demande d'un crédit supplémentaire pour la remise en état et la rénovation du système de ventilation/chauffage de l'église St-Paul
  - e. Demande d'un crédit supplémentaire pour l'installation d'un nouveau paratonnerre
3. Demande de transfert d'un objet du patrimoine administratif au patrimoine financier.  
Object : immeuble d'habitation et garage à la rue du Stand 78/78a à Bienne (parcelle 3582), décision
4. Comptes annuels 2022, information et décision
5. Rapport d'activité 2022, prise de connaissance
6. Informations au sujet des immeubles
7. Informations des présidents de paroisse
8. Divers

L'invitation à l'assemblée a été publiée le 23.05.2023 dans la Feuille officielle du district Bienne-Evilard ainsi que dans les feuilles officielles des districts Aarberg, Büren, Erlach et Nidau. En plus, les documents pouvaient être consultés sur le site web [www.ref-bielbienne.ch](http://www.ref-bielbienne.ch). Tous les documents sont disponibles en français et en allemand lors de l'assemblée.

Dominik von Allmen est désigné comme scrutateur. Le scrutin donne 33 votants. La majorité absolue est donc de 17 voix.

## Délibérations

Le président de l'APG salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée à 19 h 05, une heure avant le début des séances précédentes.

La pasteure Heidi Federici Danz prononce les mots d'introduction.

### Ordre du jour

**Demande 2<sup>e</sup> d'un crédit supplémentaire pour l'installation d'un nouveau paratonnerre** est retirée ; pour le reste, l'ordre du jour est approuvé sans objection.

**1 Procès-verbal de la dernière assemblée du 14 décembre 2022, décision**

Le **procès-verbal** est **accepté** avec remerciements à son auteure.

**2 Demandes de crédits additionnels pour la rénovation de l'immeuble Maison St-Paul, Crêt-des-Fleurs 24, 2503 Bienne, décision**

L'administrateur central explique l'aperçu des demandes de crédit. Si toutes les demandes sont acceptées, le nouveau montant total s'élève à 5,519 millions de francs. Le financement planifié prévoit qu'une partie provienne des liquidités, une autre des recettes fiscales et le reste d'un crédit bancaire.

Les propositions sont présentées une à une et soumises au vote.

**a. Demande d'un crédit supplémentaire pour couvrir l'augmentation des coûts due à l'inflation et à la TVA**

Le président de la commission des immeubles (président de la LIKO) informe que le Covid, la guerre en Ukraine et l'augmentation de la TVA ont fait grimper les coûts de 520 000 francs.

Deux questions sont posées lors de la discussion :

- Une collaboration avec le projet Grüner Güggel a-t-elle eu lieu ? – L'assainissement énergétique répond aux principes du Grüner Güggel.
- Y aura-t-il des critères de sélection pour les locations de la grande salle ? – Oui, il existe déjà aujourd'hui un processus interne à cet effet.

**L'APG approuve la demande de crédit additionnel pour couvrir l'augmentation des coûts due à l'inflation et à la TVA pour un montant de 520 000 francs.**

b. **Demande d'un crédit supplémentaire pour mettre à jour le câblage technique et l'équipement sonore de la grande salle de la maison St-Paul**

Le président de la LIKO informe que lors de la planification, on a constaté ce qui manquait concernant l'installation sonore et qui devrait être mis à disposition pour les années à venir. L'on préfère ne pas acheter d'appareils, mais permettre leurs connexions techniques ; ainsi, les utilisateurs pourront à l'avenir brancher l'équipement nécessaire.

**L'APG approuve la demande de crédit additionnel pour le câblage technique et l'installation sonore dans la grande salle de la Maison St-Paul** pour un montant de 110 000 francs.

c. **Demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement des façades de l'église St-Paul et de son clocher**

Le président de la LIKO informe que ces travaux n'étaient pas prévus initialement. Les photos en annexe de la demande montrent les dégâts. Si la demande n'est pas acceptée, les travaux devraient tout de même être entrepris au cours des 10 prochaines années et coûteraient considérablement plus cher.

**L'APG approuve la demande de crédit additionnel pour rénover les façades de l'église St-Paul et de son clocher** pour un montant de 201 000 francs.

d. **Demande d'un crédit supplémentaire pour la remise en état et la rénovation du système de ventilation/chauffage de l'église St-Paul**

Le président de la LIKO informe qu'en ce moment, de nombreux réglages manuels sont nécessaires sur place et qu'il faut mettre en marche le chauffage la veille de l'événement. Avec un système comme celui du Temple allemand, les frais de chauffage peuvent être fortement réduits. L'assainissement simultané permet de transférer certaines installations de la maison de la paroisse directement dans l'église.

**L'APG approuve la demande de crédit additionnel pour réparer et renouveler le système de ventilation/chauffage de l'église St-Paul** pour un montant de 188 000 francs.

e. **Demande d'un crédit supplémentaire pour l'installation d'un nouveau paratonnerre**

Il a été officiellement confirmé qu'il n'est pas nécessaire d'installer un paratonnerre. Par conséquent, cette demande est retirée.

Le président de la LIKO remercie la LIKO et la commission de construction pour leur confiance.

- 3**      **Demande de transfert d'un objet du patrimoine administratif au patrimoine financier. Object : immeuble d'habitation et garage à la rue du Stand 78/78a à Bienne (parcelle 3582), décision**  
Le président de la LIKO informe que l'objet en question est l'actuel presbytère de la PFR. Le pasteur qui l'occupe va bientôt quitter notre paroisse. Dans l'optique actuelle, il n'est pas judicieux de continuer à utiliser un bâtiment aussi grand comme logement de fonction. Grâce au transfert dans le patrimoine financier, l'immeuble peut être loué à des personnes externes. Jusqu'à nouvel ordre, il est prévu de procéder à une location intermédiaire et de proposer à chaque fois des contrats de location d'un an. Comme le bâtiment a besoin d'être rénové, le Conseil de la paroisse générale discutera prochainement de la manière de procéder.
- La **proposition de transfert d'un objet du patrimoine administratif au patrimoine financier, objet : maison d'habitation et garage rue du Stand 78/78a à Bienne (parcelle 3582), est approuvée par l'APG avec 3 abstentions.**
- 4**      **Comptes annuels 2022, information et décision**  
L'administrateur central présente les comptes annuels. Contre toute attente, l'année dernière a généré 2,2 millions de francs de recettes fiscales de plus que ce qui était prévu au budget. Une grande partie de ces recettes supplémentaires a été affectée à des financements spéciaux. Ceux-ci doivent pouvoir être utilisés à l'avenir pour financer la rénovation de la Maison St-Paul.  
Dans un bref aperçu, il montre que la DKG et la PFR se sont tenues au budget. La PG présente une différence par rapport au budget en raison des apports susmentionnés dans les financements spéciaux.
- Le président de l'APG s'exprime en tant que représentant de la commission des finances (FIKO). Au cours des dernières années, toutes les mesures possibles ont été prises qui, outre les recettes supplémentaires, ont permis à notre paroisse d'avoir des finances saines. Les recettes fiscales des personnes physiques couvrent les dépenses quotidiennes, telles que les frais de personnel et les charges matérielles. On s'attend toutefois à une nouvelle diminution du nombre de membres.
- Die **GKGV genehmigt die Jahresrechnung 2022** mit einem Ertragsüberschuss von CHF 63'411.18 und Nettoinvestitionen von CHF 248'421.20 sowie den Nachkrediten im Totalbetrag von CHF 3'693'417.72.
- 5**      **Rapport d'activité 2022, prise de connaissance**  
Le président de l'APG recommande de lire le document et de parler des différentes offres, et ce également dans l'entourage. Un participant adresse également ses félicitations pour la diversité de ce travail. Dans l'ensemble, le travail considérable qui se cache derrière ce rapport d'activité est remercié par des applaudissements.
- L'assemblée **prend connaissance du rapport d'activité 2022.**
- 6**      **Informations au sujet des immeubles**  
Le président de la LIKO informe sur le grand travail de répartition des utilisatrices et utilisateurs de locaux de Madretsch dans d'autres bâtiments. Le soutien sans faille de Christophe Dubois est remercié.

Un participant à l'assemblée déplore que les portes de la Maison Wyttenbach soient souvent fermées et qu'un accueil en bonne et due forme ne soit pas assuré. Il lui est répondu que cet aspect était déjà en cours d'amélioration.

En outre, il mentionne que l'immeuble Ring 3 n'est pas propice à une activité professionnelle, ni pratique. Selon lui, il serait judicieux de trouver une alternative et de quitter cet immeuble.

Les deux sujets sont pris en compte et seront discutés au sein des instances concernées.

## 7 Informations des présidents de paroisse

Cédric Némitz, vice-président de la **paroisse générale** (PG), a repris la présidence d'Eva Thomi et l'assumera jusqu'à son retour en fin d'année. Il règne une très bonne ambiance et un esprit constructif au sein du conseil de la PG et de l'administration centrale. C'est aussi ce qui a permis de bien préparer l'APG d'aujourd'hui. Au sein de la Paroisse générale, une grande réflexion sur l'avenir de nos trois paroisses est en cours dans différents domaines. Il s'agit de simplifier les structures complexes et de clarifier les processus de décision parfois compliqués. Il remercie pour la confiance accordée.

Michèle Morier-Genoud, présidente de la **paroisse française** (PFR), communique des informations concernant cette dernière. Après un renvoi au rapport d'activité, elle informe sur les changements de personnel. Deux femmes ont pu être engagées pour succéder à Christian Borle : Lauraline Galataud, qui travaille chez nous depuis l'été dernier, et Flora Pichard, qui commencera en juillet 2023. Elles travaillent toutes deux à La Source. Après le départ des pasteurs Pierre-André Kuchen et Luc N. Ramoni, deux successeurs ont été trouvés : Laure Devaux Allisson, qui débutera en octobre 2023, et Cédric Némitz, qui travaille pour les paroisses de Bienne et de Nidau depuis août 2023. La PFR travaille sur un projet visant à inclure davantage les membres francophones des paroisses du Seeland. La PFR collabore étroitement avec la paroisse de Nidau dans ce domaine, entre autres. Elle remercie son équipe pour son important travail et son énergie positive.

Christa Thomke, présidente de la **paroisse allemande** (DKG), communique des informations sur celle-ci. Elle aussi fait mention de changements dans le personnel. À l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de citer tous les noms. En août 2023, la catéchète Monika Gauchat commencera son travail dans le domaine du catéchisme. En octobre 2023, deux femmes viendront la rejoindre, l'une dans le domaine du socio-diaconal et l'autre dans le domaine enfants, jeunesse, famille. Si l'assemblée de la DKG confirme le choix, les postes de pasteur et d'organiste pourront être occupés à partir de janvier 2024. Outre les nombreuses manifestations prévues, la DKG dispose d'un nouveau site internet disposant d'un calendrier avec une fonction de recherche pratique. La prochaine APG devrait avoir lieu à la mi-septembre 2023.

## 8 Divers

Un participant pose la question de l'adhésion de la PFR et de la PG à la Blue Community. Il est pris note de la demande. Il sera vérifié si l'adhésion n'existe pas déjà.

Un autre participant souligne l'importance des outils de marketing. Des efforts sont déjà entrepris en ce sens. Il est également pris note de cette remarque.

Le président de l'APG remercie pour la préparation qui a été faite, ainsi que pour la participation active à l'assemblée d'aujourd'hui et l'intérêt porté aux activités et manifestations des paroisses. Il souhaite à toutes et à tous une belle période estivale.

Fin de l'Assemblée : 20.45 h

Lors de l'apéritif d'été qui a suivi l'APG, un échange d'idées animé a eu lieu dans une atmosphère agréable.

Pour l'Assemblée de la paroisse générale

Le Président

La Secrétaire

Fritz Marthaler

Patricia Cavaco da Palma

27.10.2023/pc